



**ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION DES ESPACES AUTOUR DU  
LAC D'AUBUSSON D'Auvergne SUR LE SITE NATURA 2000  
CAVITÉ MINIÈRE DE LA PAUSE**

**MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE  
(ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016  
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)**

**CAHIER DES CLAUSES  
TECHNIQUES PARTICULIÈRES**

*Janvier 2021*

**Le présent cahier des clauses Techniques particulières comporte 4 pages**

## **Article 1 : Objet**

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 du « Cavit  mini re de la Pause » consiste   conduire des actions d'animation, de gestion, de suivi scientifique et de coordination sur le site. Le Parc, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour  laborer un plan de gestion des espaces appartenant   la communaut  de communes Thiers Dore et Montagne autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne.

## **Article 2 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION**

### 2-1 Lieu de la prestation

Le site Natura 2000 « Cavit  mini re de la Pause » se trouve en Auvergne, dans le d partement du Puy-de-D me sur les communes d'Aubusson d'Auvergne, d'Augerolles et de Vodable-Ville, et couvre une superficie totale de 262 hectares. 76 ha du site appartiennent   la Communaut  de communes Thiers Dore et Montagne.

### 2-2 Objectifs

Les  tudes chiropt rologiques r alis es sur le site dans le cadre de l'animation Natura 2000 ont permis de recenser 18 esp ces dont 6 inscrites   l'Annexe II de la directive Habitat et des colonies de 4 esp ces foresti res et arboricoles ont  t  localis es dans des arbres gites   proximit  du Lac. Par ailleurs, d'autres esp ces d'int r t communautaire ont  t   tudi es et localis es : Cuivr  des marais, Damier de la Succise, Cordulie   Corps fin, Sonneur   ventre jaune, Loutre. Un inventaire floristique sera  galement r alis  en 2021 afin d' valuer la richesse floristique et les enjeux  ventuels de certaines parcelles prairiales autour du Lac d'Aubusson.

Le Plan de Gestion qui sera  labor  en 2021 permettra la prise en compte de la pr sence des diff rentes esp ces dans la gestion des espaces communautaires   proximit  du Lac et proposera des am nagements et travaux en faveur des esp ces et habitats.

### 2-3 R sultats attendus

Pour l' laboration du Plan de gestion, le prestataire retenu devra :

- Prendre en compte l' tat de conservation et l' volution des populations et l' tat des habitats des esp ces
- Identifier les principaux probl mes de gestion ;
- Proposer des mesures de gestion en fonction des probl matiques identifi es.

### 2-4 Donn es fournies

Le Parc naturel r gional Livradois - Forez s'engage   fournir au prestataire :

- Le document d'objectifs du site Natura 2000 ;
- La cartographie des habitats du site Natura 2000.
- Les  tudes r alis es ant rieurement sur les esp ces d'int r t communautaire

## Article 3 – RENDU ET ENGAGEMENTS

### 3-1 Suivi de la mission

L'étude sera suivie par la chargée de mission Natura 2000.

Deux réunions seront à prévoir:

- au lancement du travail
- à la fin de l'étude

Le travail sera réalisé en lien étroit avec le maître d'ouvrage.

Une restitution auprès des élus de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne sera effectuée en fin de mission.

Si besoin le prestataire pourra proposer au maître d'ouvrage une autre organisation des réunions.

### 3-2 Restitutions

Le document final devra reprendre l'ensemble des analyses et propositions issues des travaux conduits dans le cadre de la présente étude.

Il comprendra :

- une description sommaire du site et sa localisation
- une description et analyse de l'existant
- une description du potentiel du site
- une présentation de l'ensemble des résultats obtenus
- l'ensemble des relevés de terrain effectués et leur localisation ;
- la hiérarchisation des enjeux de conservation
- les propositions de mesures de gestion
- un lexique comprenant la liste des sigles et des termes scientifiques et techniques
- les sources bibliographiques utilisées
- un résumé de la mission, des résultats et de leur analyse (1 page).

Le prestataire remettra un rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention au Parc au plus tard le 30 novembre 2021.

Le rapport correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique sur CD Rom (version Word et PDF, photographies en format jpeg). La version informatique (cartographie et données) devra être compatible avec ArcGis. Le logo des financeurs (\*) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données cartographiques et les études :

- les résultats des prospections seront saisis directement dans la base de données naturalistes du Parc ;
- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

---

(\*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer sur les rapports et bilan :

